UN GIGANTESQUE BRASIER A GONDARDENNES

250.000 kilos de paille furent anéantis par le feu qui aurait été allumé par une main criminelle

Lundi, dans la soirée, un violent incendie s'est déclaré aux cartonneries *Leroux*, à **Gondardennes**. Une meule de paille comprenant 5.000 ballots de paille pressée, soit environ 250.000 kilos, qui se trouvaient dans une des cours de la cartonnerie, a été anéantie par le feu.

Comme chaque lundi, les ouvriers chômaient à la cartonnerie Leroux. Les cours de l'usine étaient donc complètement désertes lorsque, vers 19 heures, les surveillants aperçurent des flammes qui s'échappaient d'une grande meule de paille située à quelques mètres à peine des bâtiments principaux de la cartonnerie, en bordure de la ligne de chemin de fer **Saint-Omer-Boulogne**. Prévenus aussitôt les pompiers des communes avoisinantes arrivèrent sur les lieux. La moto-pompe de la Société des Papeteries de l'Aa le personnel de la cartonnerie étaient également à pied d'œuvre.

Prévenus par téléphone, les pompiers de **Saint-Omer** arrivèrent peu après avec leur auto-pompe. Grâce à la proximité de la rivière l'Aa, on put facilement mettre l'auto-pompe en batterie et la lutte contre le feu commença.

Le lieutenant Mathière, qui commandait les équipes de sauvetage, constata aussitôt qu'on ne pouvait songer qu'à préserver les bâtiments de l'usine. Grâce à la rapidité des secours, le feu put être localisé et tout danger fut écarté. A plusieurs kilomètres à la ronde, et principalement sur la route nationale Saint-Omer-Boulogne, on apercevait très distinctement les lueurs de ce gigantesque brasier.

Sur les lieux, nous avons noté la présence de M. Tillie député-maire, et des directeurs de la cartonnerie. Le service d'ordre était assuré par les gendarmes de Wizernes. On évalue le montant des dégâts à une quarantaine de mille francs.

On croit pouvoir affirmer qu'il s'agit d'un *acte de malveillance*.

Les Accidents de la route

En voulant monter dans un tramway en marche, une femme s'est tuée à Lys-lez-Lannoy

Hier, à 14 h. 35, M. et Mme Remy Debarge-Souris, qui se trouvaient rue Jules-Guesde, à **Lys-lez-Lannoy**, face à l'usine Boutemy, voulurent emprunter le tramway C qui se dirigeait vers Roubaix, alors que celui-ci venait de se mettre en marche. Mme Debarge, née Souris Hélène, 53 ans, domiciliée à **Lys**, sauta sur le marchepied de la motrice, mais si malencontreusement, qu'elle glissa et tomba sur la chaussée. Elle voulut se retourner, mais elle fut prise entre le pare-choc et la voie et y resta coincée. Le wattman arrêta aussitôt sa voiture, mais il était malheureusement trop tard. Mme Debarge avait le thorax fortement comprimé et se trouvait sans connaissance.

Son mari et quelques témoins de l'accident la transportèrent dans un estaminet voisin, au café « Sainte-Anne », et le docteur Wiot, appelé, vint lui donner les premiers soins. Vu l'état excessivement grave de la victime, il téléphona à l'hôpital de la Fraternité de **Roubaix**, afin d'obtenir la voiture d'ambulance pour la transporter d'urgence en cet établissement. Mais tandis que la voiture arrivait pour prendre possession de la blessée, celle-ci avait déjà cessé de vivre et tous les soins qui lui furent prodigués furent inutiles.

Mme Debarge a été reconduite ensuite à son domicile, impasse Victor-Hugo. La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités. Son mari, M. Rémy Debarge, qui a été témoin de cet épouvantable accident sans pouvoir secourir son infortunée épouse, est dans un état de prostration complète.

A Wormhoudt, un cycliste fut mortellement blessé par une auto

Hier matin, vers 6 h. 45, M. Vandewalle Marcel, journalier, demeurant à Wormhoudt, au hameau du « Malborough », se dirigeait à bicyclette, vers la Ville pour y travailler à l'équipe de chômage, lorsqu'une automobile que pilotait M. Georges Haedts, entrepreneur de transports de voyageurs, demeurant à Esquelbecq, arrivait dans le même sens et accrocha le malheureux cycliste qui fut projeté à quelques mètres en avant et atteint d'une fracture du crâne qui occasionna la mort presque instantanément.

La gendarmerie de **Wormhoudt** alertée avisa aussitôt le Parquet pour l'enquête.

Sur les lieux de l'accident, on remarquait MM. Robert Dejonghe, conseiller général et Emile Dehaene, maire, ainsi que le capitaine Ansel, commandant la gendarmerie à **Dunkerque**.

Le Parquet est descendu sur les lieux. Il était composé de M. Baissette, juge d'instruction.

Une cycliste tuée, sa sœur blessée par une auto, à Tournai

Hier soir, vers 18 h. 30, Mmes Carmen Hubert, 23 ans ; Germaine Hubert, épouse Jules Saignard, 27 ans ; Léa Hubert, 33 ans, et leur amie, Mme Houze Augustine, épouse Eeckman, 24 ans, demeurant toutes quatre à Orcq, chaussée de Lille, se rendaient à Tournai, à vélo, pour assister à une représentation cinématographique. Elles suivaient l'accotement gauche de la route réservé aux cyclistes. A la limite du territoire de Tournai, elles durent, pour reprendre la piste cyclable qui, à partir de là, est établie à droite de la route, emprunter la chaussée transversale.

A ce moment, arriva, se dirigeant vers Tournai, l'auto conduite par M. Maurice Brillon, de Froyennes. Voulant éviter cette voiture, les cyclistes se préoccupèrent moins d'une auto qui venait dans leur direction et qui renversa deux d'entre elles, Germaine Hubert et Carmen Hubert.

Des passants s'empressèrent auprès des victimes et appelèrent d'urgence un médecin. Germaine Hubert avait le crâne ouvert ; elle expira dans l'auto de la Croix-Rouge qui la conduisait à l'hôpital civil. — Sa sœur avait une fracture de la cuisse droite et de multiples contusions ; après avoir reçu les soins du docteur Baecke, elle fut reconduite en auto à son domicile.

Les deux autres cyclistes, qui avaient pu éviter le choc, en furent, heureusement quittes pour une forte commotion.

L'auto, qui a causé l'accident, était conduite par M. Gustave Anris, demeurant à Tournai, chemin du Crampon, soldat au service de Santé, à l'Hôpital Militaire, et ouvrier électricien ; il se rendait à Orcq, pour réparer un appareil de T. S. F.

Le Parquet de Tournai, représenté par le juge d'instruction M. Mauroy, est descendu sur les lieux et a interrogé longuement le conducteur ainsi que les témoins de l'accident.

Mme Germaine Hubert, la malheureuse victime, était mère d'un enfant de deux ans.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

SYNDICAT DES DÉBITANTS DE BOISSONS

Le Syndicat des débitants de boissons de Roubaix et ses cantons nous prie d'insérer ce qui suit :

« En prévision de la déclaration annuelle des bénéfices industriels et commerciaux, il y a lieu, pour ceux qui la refont établir par le Syndicat et chez ceux que celui-ci aura désigné pour les faire, de se présenter avant fin février 1935, au bureau du Syndicat et aux endroits désignés, munis des pièces ci-contre :

» 1. Livret de famille.

» 2. Déclaration de la vente de l'année 1934 (n'y aurait-il même que huit jours). Avoir soin d'ajouter les recettes brutes de vos ventes qui ne payaient plus de chiffre d'affaires ainsi que toutes celles qui ne sont plus taxées depuis le 1er août 1934. Pour les épiciers-buvetiers, agissez de même car les coefficients étant différents pour ces deux déclarations. Si vous étiez au forfait, se munir de la feuille originale qui est restée en vigueur jusqu'au 1er août, ajoutez-y vos recettes journalières après cette date jusqu'au 31 décembre, de façon à pouvoir établir votre déclaration. Si vous faites à dîner, que vous louez des chambres, que vous détenez un billard et que vous avez passé un forfait avec le service des contributions indirectes, venez avec votre feuille de forfait pour établir votre compte. Ce qui s'applique aux débitants est également applicable aux épiciers-buvetiers. Si vous avez eu un rappel par le service du chiffre d'affaires (c'est-à-dire que, dans le courant de l'année, le service des contributions a constaté que vous aviez noté une différence de), avoir soin de le déclarer pour l'ajouter à votre déclaration.

» 3. Le revenu de l'argent placé en Banque de France et à l'étranger, revenus mobiliers, caisse d'épargne, etc., y compris l'intérêt des actions de brasseries ou autres.

» 4. Le bulletin de salaire du mari et des enfants mineurs, s'ils travaillent en usine ou autres.

» 5. Les feuilles de patente, assurances sociales payées en 1934, contributions de l'année 1934, bénéfices industriels et commerciaux de 1933 payés en 1934.

» 6. Le livret du Syndicat à jour des cotisations sera exigé partout où on établira les feuilles.

» N.-B. — *Les feuilles seront établies* aux endroits ci-dessous, à partir du 23 janvier :

» **Lys, Lannoy, Leers, Toufflers.** — M. Fernand Flament, 538, rue de Lannoy, Roubaix ; M. Jules Duquesne, rue Jules-Guesde (Hem-Biffur), Hem.

» **Wattrelos.** — M. Jules Delcroix, 15, Grande-Place.

» **Croix, Wasquehal, Flers-Breucq.** — M. Fernand Rawart, 147, rue de la Gare Croix (angle de l'avenue Hannart) ; M. Gustave Marotte, 206, rue Jules-Guesde, Croix.

» **Roubaix.** — M. Arthur Caniau, angle des rues d'Antoing et Saint-Rédempteur ; Henri Terryn, 4, rue Saint-Joseph ; Charles Bauduin, 120, Grande-Rue ; Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, 138 ; Philippe Van Wynacker, 128, avenue Linné ; Jules Dartois, 61, rue des Sept-Ponts ; Norbert Derreumaux, 37, rue du Fontenoy ; Eugène Van Warebecke, 113, rue de l'Epeule, ainsi qu'au siège du Syndicat, 64 bis, rue du Maréchal-Foch (ancienne rue Neuve) ».

SIMPLES CONSEILS A BIEN RETENIR

« 1° Dans les dix jours de la cessation de votre commerce, il y a lieu de faire de suite une déclaration spéciale de votre vente au service des contributions directes, ceci à seule fin de vous éviter des ennuis et paiements inutiles.

» 2° Si vous avez un bail de 3-6-9 ou 12 années, ayez soin de payer les droits d'enregistrement dans les trois mois d'ouverture de la période triennale. Pour le renouvellement de votre bail, n'attendez pas d'être forclos pour le faire, mais faites-le dans le délai : soit 18 mois minimum, aux deux parties, brasseur et propriétaires, lorsque vous êtes obligé par ministère d'huissier.

» 3° Au reçu d'un pli recommandé ou lettre de votre propriétaire ou brasseur passez de suite au bureau du Syndicat prendre conseil.

» 4° Avant de céder ou de reprendre un fonds de commerce, prenez conseil au bureau du Syndicat, et vous y gagnerez de l'argent, attendu qu'on y rédige les actes à bas prix.

» Pour l'achat de vos carte à jouer, nous vous rappelons que nous pouvons vous les livrer (tranches aluminium) au prix de 10.25 et de qualité irréprochable.

» 6° Lorsque l'un des conjoints (époux ou épouse) vient à décéder, il y a lieu, pour le survivant, lorsqu'il a contrat de mariage ou donation de fait entre époux, de prévenir le notaire dans le délai d'un mois pour qu'il fasse la déclaration des biens mobiliers, immobiliers, argent, etc., sans omettre la valeur du fonds de commerce. Au cas où il n'y aurait rien de fait, le survivant devra, dans le délai de 4 mois minimum, déclarer la valeur de son fonds de commerce, biens mobiliers, immobiliers, argent, etc., de façon à s'éviter des ennuis et paiement d'amendes au service de l'enregistrement.

7° Si quelquefois vous êtes sollicité par la Fédération des commerçants de Lille pour une cotisation de membre honoraire, refusez carrément, car c'est à notre insu et malgré des décisions de congrès que l'on vient vous la réclamer.

» 8° Lorsqu'on vous demandera un verre d'eau de Vichy, et que vous n'en avez pas, avant de servir, dites l'eau que vous vendez, de façon à vous éviter des ennuis très coûteux. Agissez de même avec les liqueurs de marques, cognac, porto, etc., car la répression des fraudes sévit plus que jamais.

» 9° Le Syndicat des débitants de boissons invite et rappelle à ses adhérents à ne pas jeter aux ordures les capsules simili étain des bouteilles, litres, etc., et de l'en aviser des stocks qu'ils pourraient avoir. Celui-ci fera le nécessaire de suite et un membre de la Fédération des écoles publiques de Roubaix passera les prendre à domicile. Le produit de la vente de celles-ci sert à envoyer les enfants au Nouvion, respirer le grand air et les préserver de maladies.

» 10° Ne jetez pas aux ordures vos vieux jeux de cartes, remettez-les au siège du Syndicat, 64 bis, rue du Maréchal-Foch, où au collecteur pour qu'ils soient remis aux vieillards des hospices de Roubaix ».

LE CONCERT DE L'ASSOCIATION SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

C'est ce soir à 20 h. 30, salle Pierre Destombes qu'aura lieu le 2e concert de l'Association au cours duquel la Croix de chevalier de la Légion d'honneur sera remise à M. Francis Bousquet, Grand Prix de Rome et directeur de notre Conservatoire de musique.

Parmi les personnalités qui présideront et assisteront à cette cérémonie, il faut citer : M. J.-B. Lebas, Député-Maire ; M. André Bloch, compositeur et inspecteur de l'Enseignement musical ; M. G. Ricou, ancien directeur du Théâtre National de l'Opéra-Comique ; le précieux collaborateur de M. Francis Bousquet lors de la création à ce théâtre de « Sarati le terrible » ; le Conseil d'administration du Conservatoire, les professeurs, etc...

Mme Susanne Balguerie, la célèbre cantatrice de l'Opéra et de l'Opéra-Comique a tenu également à s'associer à cette manifestation et se fera entendre dans une œuvre nouvelle de M. Francis Bousquet, « Pour la musique » cinq mélodies pour chant et orchestre et dont les vers sont de M. L.-P. Fargue.

M. André Bloch l'éminent compositeur de « Au Béguinage » et de « Kaa » conduira l'exécution orchestrale de ses deux poèmes symphoniques.

Ces premières auditions seront encadrées par des œuvres de Weber, Berlioz, Richard Wagner.

Les portes seront ouvertes à 20 h. et rigoureusement fermées pendant l'exécution qui commencera exactement à 20 h. 30.

DES PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE... et la très belle qualité des marchandises expliquent le grand succès de l'Exposition des « 100.000 CHEMISES DE PARIS ». SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale. Actuellement, nombreuses séries de chemises de 17 à 24 FRS, valeur 26 et 35 FRS. Cols : la demi-douzaine, 11 FRS 50.
010

APRÈS LA RÉUNION GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PÊCHEURS

Nous avons donné un compte rendu complet de la réunion générale annuelle du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing. On sait que des éloges furent adressés aux membres du Comité par M. Kléber Sory, adjoint au maire, qui présida cette importante réunion. Il adressa également ses félicitations à M. Ernest Renard, trésorier du groupement et aussi trésorier général de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, pour sa bonne gestion et pour l'intérêt tout particulier qui ne cesse d'apporter à la défense des intérêts du Syndicat de Roubaix-Tourcoing.

Voici l'état actuel des finances de cette association :

Recettes : Encaissé au 31 décembre 1933 : 7.280 fr. 23; intérêts Caisse d'Epargne 1933 : 153 fr. 64; subvention des Eaux et Forêts 1933 : 2.000 fr.; solde municipale 1933 : 1.000 fr.; cotisations: 6.427 fr. 25; don de M. Betz: 1.500 fr.; bénéfice concours Poisson d'Or et tournol de football des Percoteux : 1.500 fr.; produit du jeu organisé par l'Ablette : 204 fr.; vente de poissons morts : 494 fr. 50 ; prime municipale 14 juillet: 300 fr.; prime M. Bourgeois, 100 fr.; souscription parmi les sociétés : 4.918 fr.; souscription parmi les sociétés: 4.918 fr. — Total des recettes : 25.877 fr. 62.

Dépenses. — Droit de pêche canal de Roubaix : 216 fr. 50; droit de pêche du canal de l'Espierre : 286 fr.; cotisation à la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais 375 fr.; repeuplement 8.534 fr. 60; surveillance 2.811 fr. 85; contentieux et indemnités 900 fr.; correspondance 261 francs 70; prix offert aux sociétés 990 francs 25 ; tombola assemblée générale 1933 250 fr.; frais 363 fr. 40 ; perception cartes 442 fr. 25; timbres antituberculeux, 100 fr.; banderoles pour la manifestation 125 fr. 75 ; souscription en faveur Broutin 50 fr.; frais de réception 395 fr. 75; dépenses diverses 740 fr. 95. — Total des dépenses 16.844 fr. ; encaisse solde à nouveau 9. 033 fr. 62.

Donc la balance qui se chiffre à : 25.877 fr. 62, accuse un fonds de caisse de 9.033 fr. 62, le résultat n'est-il pas admirable ?

NOVOL PROCÉDÉ AMÉRICAIN
Une minute de sommeil permet... extractions
SANS piqûre douleur danger
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, ROUBAIX
Téléphone : 318.43
Extraction piqûre : 5 frs
Extraction « Novol » : 15 frs
DENTIERS
Toute la gamme depuis ...... 400 fr.

ALLOCATIONS MILITAIRES

AVIS AUX FAMILLES DES JEUNES GENS INCORPORABLES EN AVRIL 1935

Le contingent qui sera incorporé en avril 1935 comprendra les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 30 avril 1914 ains ique les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service par le conseil de révision en 1934.

En conséquence les familles des jeunes gens qui se proposent de solliciter le bénéfice des allocations militaires, sont invitées à déposer, d'extrême urgence leur dossier à la mairie, bureau militaire. En particulier les familles des jeunes gens nés en avril 1914 qui se seraient déjà présentées doivent se représenter à la mairie, l'arrêté de M. le Ministre de la Guerre en date du 14 janvier 1935 ayant modifié les prévisions de la composition du contingent.

Concert de la Colonie belge de Roubaix et environs

Le Concert annuel aura lieu le dimanche 24 février avec le concours du Théâtre communal wallon de Tournai, dont l'éloge n'est plus à faire.

Cet important groupement artistique qui a fêté l'an dernier son 35e anniversaire, nous donnera une nouvelle comédie en trois actes, intitulée « Cinq jours sans eau », qu'il vient de jouer six fois consécutives dans différentes villes de l'arrondissement de Valenciennes. C'est assez dire quel succès a remporté cette troupe de 14 personnes. Elle donnera ensuite une opérette en deux actes, très connue, intitulée « Un Combat de coqs ».

Les cartes d'entrée seront mises en vente sous peu au siège, 126, rue de la Gare, Roubaix, et chez tous les membres du Comité.

L'assemblée générale annuelle aura lieu au siège le dimanche 17 février, avec tombola comprenant de nombreux lots qui seront répartis entre tous les membres présents.

Dès maintenant le Conseil d'administration de la Colonie Belge de Roubaix et environs fait appel à la générosité des membres d'honneur, protecteurs et bienfaiteurs pour doter la tombola de nombreux lots et d'avance leur adresse un cordial merci.

LES BIENFAITS D'UNE BELLE ŒUVRE PHILANTHROPIQUE

Une belle œuvre, qui est à signaler tout particulièrement par ces temps de crise, est bien l'œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux de l'hôpital de la Fraternité, qui a son siège 379, rue de Lannoy. Cette œuvre fonctionne pour le mieux, et par ses initiatives charitables, bien des infortunes ont déjà été soulagées, c'est ainis que pour l'année 1934, le Comité est venu en aide à 1.465 personnes dont 811 enfants et a distribué 22.600 kilos de charbon, 396 kilos de viande, 3.278 kilos de pommes de terre, 12 paires de trap de lit, 12 couvertures de laine, 15 coupons de draperie et 42 colis pour les enfants malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité, à l'occasion de la Saint-Nicolas (colis se composant de pull-over, bas, gaufres et chocolat), ce qui nécessite déjà une dépense très appréciable, surtout dans la dure période que nous traversons.

Le Comité fait appel à la générosité de ses concitoyens pour réserver le bon accueil habituel au collecteur de l'œuvre, M. Camille Vandekerkove, mutilé, qui est seul mandaté pour recevoir les dons et oboles pour l'œuvre.

Le Comité directeur de l'œuvre, réélu pour l'année 1935, a comme président, M. J. Delerue ; vice-présidents, MM. Terreyn et G. Claessens ; secrétaire général, M. E. Vanandruel fils ; trésorier général, M. G. Devriendt ; trésorier adjoint, M. H. Devriendt ; répartiteur des secours, M. Drimille.

AUX PRONN' ET AUX ROGINS

La Muse de Nadaud nous communique :

« L'annonce d'une représentation de gala patoisant a soulevé à Lys et à Lannoy un légitime enthousiasme. Il est si doux de se retremper dans le vieux patois de nos pères qui nous rappelle tant de bons souvenirs d'enfance. Et les pièces en patois local sont si rares ! Aussi, chacun se propose de venir le mercredi 23 prochain rire au ciné Trianon de la Justice, Lys-lez-Lannoy, en soirée, à 8 h., et chanter avec les excellents artistes ; « Qui, qui vot clair à l'brenne », « Ch'est Philomène ». Celle-ci mettra sin beau châle pou marier avec Eugène, qui chantera : « Mariez, mariez » et fera à son épouse les « erchemandations d'usache ».

» Sans compter « Sinnederin » et sa chanson des « Plajeux de Malo », Lalie et sa « valse pronne », l'inglaise avec « petit Wisky », la danse des « prises » par la jeune Lisette, les « preum souvenirs du p'tit Charlot », avec la petite G. Verhaege, « In va à Tourco ! » par la toute petite Poupoule, etc., etc...

» Le tout accompagné par Mme Cornille-Turbelin, l'excellente pianiste, professeur bien connue.

Les auteurs : Mytis et Stichelbaut, secrétaire et vice-président de la Muse de Nadaud, voulant mettre les places à la portée de toutes les bourses ont réduit les entrées à 3 et 4 francs.

» Le spectacle commencera par « l'Afant », le joli drame si humain de Mytis.

» Tout le monde voudra redire ensuite les chansons, duos, trios et quatuors de l'opérette.

» Pour rire « à vinte déboulonné », comme dit le Brouttew, « N'a rin qui vaut, mes gins l'lapin aux pronn' et aux rogins. »

LA NOUVELLE COMMISSION DE L'UNION DES TRAVAILLEURS

A l'issue de la dernière réunion l'Union des Travailleurs a procédé au renouvellement de son Comité d'honneur et Commission comme suit :

Président d'honneur honoraire, M. V. Vandestienne ; président d'honneur, Mme Albert Browaeys ; président d'honneur, M. Albert Sonneville ; vice-présidents d'honneur, MM. Léon Degallaix et Fernand Lambin ; président administratif, M. Arthur Florin ; vice-présidents, MM. Averbecke Théo et Léon Florin ; chef, M. Cousin Victor ; sous-chef, M. Benjamin Casier ; secrétaire, Destailleurs Albert ; secrétaire-adjoint, M. Nivesse Anatole ; trésorier, M. Desobry Alfred ; trésorier-adjoint, M. Hennion Modeste ; commissaires : MM. Boucau Désiré, Jean Victor, Nutte Jules, Prengarde Jean, Guévart Urbain et Catteau Léon.

L'ASSEMBLÉE DES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RHUR

Dimanche, à 10 h., a eu lieu au siège café de la « Cloche d'Or », rue du Maréchal-Foch, la réunion mensuelle de la F. A. R. R.

Cette première réunion de l'année 1935 a donné le plaisir d'enregistrer l'adhésion de plusieurs nouveaux membres.

M. Callebout, président, remercia les membres présents et souhaita la bienvenue aux nouveaux inscrits. Il annonça que la F. A. R. R. a eu l'honneur de ramener la flamme du souvenir à l'Arc de Triomphe, le dimanche 13 janvier.

Le Comité rappelle que les Anciens des Armées du Rhin et d'occupation trouveront toujours le meilleur accueil.

Réunion de comité et permanence au siège, mercredi 30 janvier, à 18 h. 30. Prochaine réunion mensuelle dimanche 17 février, à 10 heures.

SECRÉTARIAT DES HOSPICES

A l'occasion des funérailles de M. Félix Lorez, qui auront lieu mercredi 23 janvier, à 9 h., en l'église Saint-Martin, le bureau du secrétariat des hospices, 37, rue de Blanchemaille, sera fermé toute la matinée.

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT

Le Comité informe les mères de famille fréquentant la consultation de nourrissons du Groupe Linné, entrée rue Ingres prolongée, que dorénavant l'entrée de la salle se fera par l'école des garçons rue Jean-Macé.

Le Comité rappelle en même temps aux mamans que les séances ont lieu tous les mercredis de 10 à 11 heures.

UNION DES POILUS D'ORIENT ASSOCIATION AMICALE

M. V. Vandenbesselaer nous communique :

« Une association amicale, dénommée « Union des Poilus d'Orient de Roubaix et environs » est en formation. Tous les poilus d'Orient sont avertis qu'ils seront incessamment priés d'assister à la réunion générale constitutive, qui aura lieu en son local, où seront présentés les statuts et la commission provisoire. Son programme d'organisation, de cordialité, d'appui, de défense, de secours, répondant bien au caractère anciens combattants d'Orient et des colonies, s'efforcera de donner satisfaction, dans son ensemble, à toute la partie anciens combattants d'Orient.

» Toute idée politique ou tendancieuse y est formellement interdite ».

RÉGIME DU PAIN FRONTALIER

Il est rappelé que les riveraine en possession de cartes de pain, doivent remettre celles-ci d'urgence à leurs boulangers.

Ces derniers sont invités à déposer leurs cartes après les avoir groupées, au Bureau de M. le Receveur des Douanes, Gare de Roubaix, pour le mercredi 23 janvier, au plus tard.

Il est rappelé aux boulangers que les cartes de pain doivent être accompagnées du bordereau mentionnant les noms de leurs clients, en vue de la fixation des nouveaux forfaits.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pour la Semaine du 13 au 19 Janvier. — Chômeurs à 7 fr.: 6.032; chômeurs à 4 fr. : 932 ; conjoints à 4 fr.: 1.617 ; ascendants à 4 fr. : 82 ; mineurs à 3 fr. 50 : 3.608.

Soit un total de 12.271 personnes, pour une somme globale de 445.701 fr. 50.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par le Ville aux Caisses syndicales de chômage, qui, pour la Semaine du 6 au 12 Janvier, se sont élevées à 15.077 fr. 37.

LE BAL ANNUEL DE L'ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

L'Association des Anciennes Elèves de l'Ecole Pratique organise san Bal annuel Samedi 26 Janvier, à 21 h., dans les Salons du Grand Hôtel, rue de la Gare.

Elle s'est assurée le concours de l'excellent orchestre « Silver Stars », dont la réputation n'est plus à faire, et nul doute que cette soirée n'obtienne le plus brillant succès.

Toutes les Amicalistes, leur famille et les amis de l'Ecole sont cordialement invités à assister à cette soirée.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA STATISTIQUE SANITAIRE DE L'ANNÉE 1934

L'absorption du Vaccin antituberculeux B.G.G. est encore en augmentation ; pour l'année 1934, 69,5 % des enfants nés à Roubaix ont pris ce vaccin. La proportion des vaccinés avait été de 64,5 % en 1933, 56 % en 1932 et 36 % en 1931. Depuis la mise en route de ce service, 6.296 petits Roubaisiens ont absorbé le B. G. C.

Comme les années précédentes la mortalité des vaccinés pendant la première année est nettement inférieure à celle des non vaccinés ; pour les premiers 4,8 % ; pour les seconds 10,5 %.

Par rapport aux naissances, le pourcentage des décès d'enfants de moins de 1 an est de 6,5 en 1934 ; il fut de 9,2 en 1933 ; de 6,8 en 1932 ; 7,5 en 1931.

Durant l'année qui vient de s'écouler, 1.712 personnes, dont 107 étrangères à la ville ont succombé ; le nombre de Roubaisiens décédés est donc de 1.585, soit 13,6 pour mille, contre 15 en 1933 ; le chiffre de la population, d'après le dernier recensement, étant de 117.190.

La tuberculose pulmonaire a amené la mort de 134 personnes, dont 16 étrangères à la ville ; le nombre de Roubaisiens décédés de cette maladie est donc de 118, soit 7,5 % du nombre total précité (1.585).

La diphtérie n'a fait que deux victimes, ces deux enfants n'avaient pas été vaccinés contre la dite maladie.

Le nombre de petits Roubaisiens bénéficiant actuellement des bienfaits du vaccin antidiphtérique de Ramon et ayant reçu le nombre d'injections nécessaires à l'immunité, est de 8.690.

ANDRE OPTICIEN SPÉCIALISTE 137 bis Grande-Rue, Rx.
Ouvre aujourd'hui un magasin d'optique
4500

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Edouard Top, pour transformer en atelier de bonneterie, un garage lui appartenant et sis rue des Vosges, 13.

— Bernard Ernoult, pour effectuer des travaux intérieurs et percer une porte en façade de son immeuble, rue du Grand-Chemin, 55.

— Richard Cornard, pour faire remplacer des tabatières par des châssis de toit en façade de son immeuble, 63, rue de Blanchemaille.

— De Raper, pour percer une porte en façade du cinéma, rue Magenta, peindre les façade de ses immeubles, rue Bernard, 58 et 60.

— Nestorione, pour construire une véranda en son immeuble, rue Carpaux.

— Libbrecht, pour construire une charpente d'atelier dans la cour de sa propriété, rue Pauvrée 48 et y faire quelques travaux intérieurs.

— Pollet-Watine, pour effectuer des transformations intérieures et construire des salles de bureau, rue de Menin.

— Ernest Meunier, pour élargir une porte de son habitation, rue du Pt-Pouge.

— Dendiéval, pour effectuer des transformations de vitrine au droit de son immeuble, 127, Grande-Rue.

— Alfred Pluquet, pour construire un appartement au droit de sa propriété, rue Saint-Eleuthère, 33.

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de la période du 15 au 20 janvier, les opérations suivantes ont été enregistrées :

A Roubaix: Versements: Mardi, 552.296; mercredi, 366.417 ; jeudi, 405.570 ; vendredi, 220.491 ; samedi, 519.696 ; dimanche, 202.657. — Lannoy : 20.051. — Croix : 15.500. — Wattrelos : 18.605. — Leers, 3.200. — Totaux : 2.324.483 fr.

A Roubaix : Remboursements : Mardi, 313.420.25 ; mercredi, 185.495.46 ; jeudi, 269.995.77 ; vendredi, 158.397.65 ; samedi, 187.956.23 ; dimanche, 98.615.35. — Lannoy : 6.339.78. — Croix : 2.300.83. — Wattrelos, 5.677.36. — Leers, 745. Total : 1.228.943 fr. 68.

Administrateurs de la semaine : A Roubaix : MM. E. Catteaou, Ed. Bienez fils. — A Lannoy : Brame. — A Leers : Desmet. — A Croix : Leman. — A Wattrelos : R. Delcroix.

Les versements sont effectués le dimanche de 9 à 10 h. 30 ; le lundi fermé toute la journée. Tous les autres jours, ouverts de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Les succursales sont ouvertes tous les dimanches de 9 à 10 h. 30.

COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie dimanche à la Mairie, sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Après audition, elle a décidé de procéder à l'affichage à la porte de la Mairie, des noms de MM. Lemay, rue des Longues-Haies, 117 ; Tibeau Henri, rue et cour d'Estaing, 10 ; Mme Bourgois Odile, rue Beaumarchais, 36.

Dans son audience du 10 janvier, le Tribunal de simple police de Roubaix a condamné M. Maës Raymond à 5 francs d'amende pour fréquentation scolaire irrégulière de son fils René.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 14 au 19 Janvier 1935. — Bœufs, 1re qual., 7.00 ; 2e qual. 5.50. — Vaches, 1re qual., 5.75. — Génisses, 1re qual., 8.00. — Taureaux, 1re qual., 5 fr. ; 2e qual., 4.50. — Veaux, 1re qual., 11.25 ; 2e qual., 9.50 ; 3e qual., 7.50. — Moutons, 1re qual., 13.50 ; 2e qual., 10.50. — Porcs, 1re qual., 6.50 (le tout au kilo).

Sociétés et Comités

SYMPHONIE DES AMICALES L. MARLOT-LINNÉ. — Mardi, reprise des répétitions. Programme nouveau en vue des prochaines auditions ; Communications du chef. — Dimanche 27, exécution à l'hospice Barbieux.

ANCIENS ELEVES DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Prochaine réunion du Comité dimanche 27 janvier, à 9 h. 30. Cette réunion sera suivie à 10 h. 30 d'une réception, au siège de la Direction et du Corps enseignant de l'Ecole.

Groupe Teinture. — Il est rappelé à tous les membres du groupe qu'ils sont cordialement invités ainsi que leurs familles à la réunion de famille qui est offerte le dimanche 27 janvier (Café des Arcades), à 16 h.

La bonne humeur apportée par tous, quelques chants et un peu de musique seront le dérivatif nécessaire aux soucis de la profession et une saine distraction pour les familles.

Une séance de projections comme l'an dernier fera revivre en partie les anciennes excursions.

Groupes peignage, filature et mécanique. — Prochaine réunion mensuelle, dimanche 3 février à 10 h., aux Arcades.

Ordre du jour : Examen de différentes questions et causerie professionnelle.

UNION NATIONALE DES EVADES DE GUERRE. — Il est rappelé aux membres actifs actuellement en chômage complet ou partiel, qu'ils ont tout intérêt à passer le plus rapidement au siège pour affaire urgente les concernant.

La commission invite tous les membres à régler leurs cotisations de 1935. A cet effet, une permanence fonctionne tous les jours, au siège, 4, rue du Pays.

HARMONIE DU NOUVEAU ROUBAIX. — Répétition aujourd'hui mardi à 19 h. 30 au siège. Instructions pour la sortie de dimanche prochain.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi à 19h. 30, répétition générale du « Comte Obligado », à 20 h. les rôles.

GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Ce soir mardi répétition pour toute la section à 19 h. à l'école rue Jean-Macé.

ORPHÉON DES A. C. — Le Comité a le regret d'informer les membres de la mort de M. Léon Rapellie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. Tous les membres sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu le 23 janvier à 9 h. en l'Eglise Notre-Dame.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui mardi de 16 h. 30 à 18 h. paiement des allocations de chômage par M. Sanbot. — A 18 h. réunion de toutes les commissions syndicales au siège.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

POIDS ET HALTÈRES. — **A l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques** : A l'entraînement de dimanche matin au gymnase Sannier, les « As » qui devaient participer au match remis contre l'U.S. Métro de Paris tirèrent sous l'arbitrage sévère de l'ex-recordman du Monde et champion de France Léon Vandeputte.

Le champion de France toutes catégories Marcel Dumoulin, qui tient en ce moment une forme impeccable, se paye le luxe de jeter avec une facilité dérisoire 3 fois 130 k. après un épaulé en suspension. Le recordman et Champion du Nord Legleye Henri, aura au futur Champion de France, son mot à dire dans la catégorie des mi-lourds. Avec ces deux champions, Delbarre Henri, Malé André et Wariop Emile tentèrent de surpasser leur maxima.

CROSS-COUNTRY. — **Excelsior A.C.** : Mercredi à 18 h. 15 et 19 h. séances de culture physique ; à 19 h. entraînement pour les crossmen. — Vendredi à 18 h. 15 et 19 h. : séances de culture physique.

NATATION. — **La Roubaisienne** : Aujourd'hui mardi à 19 h. 15, aux Bains municipaux, entraînement à la Natation pour les Adultes et pupilles sous la direction du moniteur M. Vanhecke. 25 m. nage libre chronométrés ; plongeons aux tremplins de 3 et 5 m. ; water-polo. Le moniteur est spécialement à la disposition des débutants et des gymnastes qui désirent apprendre à nager.

CYNOPHILIE. — **Club Roubaisien du Chien de Défense** : Réunion de la Commission vendredi à 19 h. chez M. Hanotiaux, terrain de dressage 107, rue Cuvier à Tourcoing, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 janvier. Concours de piquet et de manille au profit de la Caisse du Club. Les clubs de la région sont cordialement invités à y assister.

Entraînement tous les mercredis de 18 à 21 h. et les dimanches de 8 h. à midi.

ETAT CIVIL

Naissances. — Richard Lorenc, rue Vaucanson, 23, C. Prouvost, 7. — Annie Depelchin, de Tourcoing (N.), née Bd de Cambrai, 60.

Publications. — Pierre Debord, employé, rue du Chevalier Roland, 22 et Madeleine Nivesse, rue Masséna, 24. — Raymond Nys, dessinateur, de Tourcoing (N.) et Clotilde Capelle, confectionneuse, rue Leverrier, 23. — Fernand Dechêne, boulanger, de Montigny-en-Gohelle (P.-de-C.) et Madeleine D'Helft, remailleuse, rue de Blanchemaille, 83. — Maurice Depootère, mécanicien, boulevard de Reims, 2, C. Doutreligne, 14 et Marie Savary, moulineuse, rue de Lille, 186. — Alexandre Jénart, plombier-zingueur, rue St-Maurice, 59 et Adèle Bayart, employée, rue Casimir-Périer, 9.

Décès. — Christiane Debette, 1 an, rue de Lannoy, 144. — Félix Lorez, 55 ans, rue du Général Chanzy, 35. — Irma Vandenbroucke, épouse Morelle, 62 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Arthur Destailleur, 71 ans, rue de Cohem, 12.

WATTRELOS

LA FÊTE ANNUELLE DE « L'ANCIENNE BROCHE DE FER »

Dimanche, tous les archers de l'importante société « L'ancienne broche de fer » étaient réunis au siège, café Adolphe David, contour St-Liévin pour fêter la St-Sébastien. A 10 h. 30 eut lieu le tirage des prix qui, en la circonstance, étaient plus importants que d'habitude. A 14 h. 30, dans la salle magnifiquement décorée, eut lieu le traditionnel banquet, réunissant 70 convives. Il était présidé par M. Alphonse Imbrecht, président, ayant à ses côtés MM. Ernest Lecoutre, secrétaire ; Jules Leclercq, trésorier ; Alfred Duquesnoy, vice-président, et le doyen de la société M. A. Mercier.

Ce repas, très copieux, fut admirablement servi à la satisfaction de tous et des félicitations furent adressées à Mmes David et Mestdag.

A l'heure des toasts, M. Ernest Lecoutre, secrétaire, remercia le président de son assiduité aux réunions dominicales et aussi de sa générosité envers la société. Après les vœux au président et sa famille, M. Lecoutre remit une superbe gerbe de fleurs à M. Imbrecht à qui un chaleureux vivat fut chanté.

Le président M. Imbrecht, très touché de cette marque de sympathie, se déclara enchanté de présider pour la première fois le banquet de cette belle société dont tant de liens l'attachent et qui peut toujours compter sur son concours financier. Il adressa ses félicitations à M. Lecoutre qui, avec dévouement et assiduité s'intéresse à faire vivre et prospérer la société. Après avoir remercié pour les fleurs offertes, gage de l'amitié, M. Imbrecht leva son verre à la santé de tous, à leurs familles et à la prospérité toujours croissante de l'ancienne Broche de fer.

Ce fut ensuite la belle soirée familiale au cours de laquelle M. Edouard Foulon, dans son joli répertoire, MM. Ernest Lecoutre et Ernest Courcelle, dans leurs chansons désopilantes, firent dérider les plus moroses, et la fête se termina dans une franche et chaude camaraderie.

CENTRAL CINÉ Grand'Place Wattrelos
Ce soir à 20 h. 30, sur scène
BERTAL
de Radio-P.T.T.-Nord et toutes les vedettes de la T.S.F. dans
TOINETTE
Opérette régionale de René FLOR
PLACES : 4, 5 et 6 francs.

Dispensaire antituberculeux. — Cette semaine il y aura séances de consultations : aujourd'hui mardi, à 9 h., docteur Bauwin ; jeudi 24, à 9 h., docteur Montaigne, et samedi 26, à 15 h., docteur Montaigne. L'infirmière tiendra une permanence jeudi 24, de 15 à 17 heures.

Secours aux chômeurs complets. — Les chefs de famille, chômeurs complets, ne disposant pas d'autres ressources que les allocations de chômage, pourront se présenter au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, après le pointage de vendredi 11 janvier ; sur présentation de leur carte il leur sera remis un bon pour 50 kilos de charbon. Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus qui touchent dans une caisse syndicale, pourront se présenter le même jour de 16 à 17 h., munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de famille.

Musique municipale. — Ce soir mardi, assemblée générale à 20 h., au siège, 22, Grand Place, et répétition générale.

Le recensement colombophile. — Le recensement colombophile qui vient d'être effectué à la Mairie, accuse au 1er janvier 1935, un total de 12.061 pigeons voyageurs, dont 6.734 entraînés.

Sur ces 12.061 pigeons, 6.127 sont la propriété d'amateurs isolés et 5.934 appartiennent à des amateurs faisant partie des sociétés colombophiles suivantes ; Le Progrès, 2.302 ; La Maison Colombophile, 1.331 ; L'Indépendance, 1.181 ; L'Espérance, 785 ; La Renaissance Colombophile, 254 ; Le Pigeon Redoutable, 61.

Coqueille du Crétinier. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, café Deroo.

Basket-ball. — Sur son terrain, l'A. P. W. disposa facilement de l'U. S. R. et le trio avant réalisa sans interruption, cependant qu'à l'arrière, la garde renvoyait impitoyablement le ballon. A la mi-temps, les locaux menaient par 44 à 4. La reprise nous fit assister à quelques belles phases de jeu. Les Roubaisiens réagirent, mais finalement c'est le Plouys qui l'enleva par 56 à 12.

— Réserves U.S.R. bat A.P.W. par 28 à 14.

Etat Civil. — Naissances: — Claude Vereecken, rue du Sartel, maisons Delcroix. — Nicole Amelinck, rue Alfred-Delecourt. — Jean Credia, rue de la Gendarmerie.

Décès. — Emile Nys, 29 ans, rue du Château d'Or, 12.— Victor Dupire, 65 ans, rue du Moulin, 60. — Stéphanie Glorieux, veuve Stockman, 64 ans, rue des Poilus, 6.

CROIX

LA RÉFECTION DE LA RUE DES OGIERS

Les travaux entrepris pour la réfection de la rue des Ogiers, sont depuis quelque temps terminés. La chaussée offre maintenant une surface bien unie, au lieu de cette succession de trous et de bosses qui mettaient à l'épreuve, il y a quelques mois encore, les carrosseries et les essieux de tous les véhicules.

L'œuvre réalisée est excellente. Tous les conducteurs qui empruntaient cette artère, se féliciteront du résultat obtenu. La circulation est maintenant très aisée dans la partie restaurée qui commence à l'Hospice et s'achève au pont de l'Allumette ; la pente assez sensible qui menait à ce pont a été réduite par l'apport d'une importante quantité de sable et de graviers : c'était une excellente initiative.

La dernière tranche des travaux qui viennent d'être réalisés, complète d'une heureuse manière, l'œuvre de restauration de cette artère, commencée l'an dernier. La ville avait entrepris, aux frais des propriétaires riverains, le comblement des fossés profonds et boueux qui bordaient cette rue et constituaient un danger pour l'hygiène publique ; elle avait aussi décidé la pose des canalisations en ciment. La rue maintenant perdu son aspect désagréable et elle est très praticable.

Encouragement aux familles nombreuses. — Le paiement de la prime d'encouragement aux familles nombreuses, aura lieu Jeudi 15 Janvier, à l'Hôtel de Ville, de 14 à 16 h., par les soins du Percepteur.

VOUS AIMEZ LA BIERE ? Pas surprenant, c'est une excellente boisson mais vous la trouvez trop chère ? En ce cas, remplacez-la par l'AUTOBRASSEUR, et vous ne regretterez rien. Exigez le paquet jaune orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens. 430

Les bénéficiaires sont informés que leur allocation ne pourra plus leur être payée s'ils ne se présentent pas jeudi prochain, ou le 26 janvier, au bureau de la perception, 51, rue d'Italie, à Roubaix, le percepteur devant utiliser les allocations impayées, pour solder les dépenses de l'exercice 1934. Les intéressés ont donc tout intérêt à se présenter au jour indiqué, pour recevoir l'allocation qui leur est due.

La Statistique des Pigeons voyageurs. — La Statistique des pigeons voyageurs établit qu'il existe à Croix, 247 amateurs colombophiles qui, possèdent, au total, 4.486 pigeons voyageurs, dont 2.610 entraînés. La Société «Centre et Avenir» compte 1.309 pigeons entraînés et 637 non entraînés ; « La Concorde », 339 pigeons entraînés et 196 non entraînés ; « Le Progrès » 226 pigeons entraînés et 66 non entraînés ; le Cercle « Union », 230 pigeons entraînés et 140 non entraînés. Les colombophiles isolés possèdent 506 pigeons entraînés et 837 non entraînés.

En 1934, il avait été enregistré : 4.831 pigeons voyageurs dont 2.757 entraînés et 2.074 non entraînés. La statistique de 1934 est donc inférieure de 350 pigeons à celle de l'année précédente.

L'inauguration d'un Dispensaire. — Un dispensaire vient d'être installé à la maison des Petites Sœurs de l'Ouvrier, 50, rue de la Gare, à Croix. Il est ouvert à tous les indigents.

Le cardinal Liénart viendra inaugurer ce dispensare le 9 février.

Consultation des nourrissons. — Les consultations des nourrissons auront lieu jeudi 24 janvier, à 10 h., à la Maison des Œuvres, place de la République, par M. le docteur Barroyer, à 15 h., au Dispensaire de la Makellerie, rue de Valmy, par M. le docteur Swynghedauw.

Contributions Directes. — Jeudi 24 janvier, le percepteur se tiendra à la disposition des contribuables pour tous renseignements, de 14 à 16 h., au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Musique Municipale. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale.

Amical-Club de Croix. — L'A.C.C. a remporté dimanche une belle victoire contre l'Excelsior A.C. de Mouvaux qu'il battit par 3 buts à 0. Ce résultat consolide sérieusement la position de l'Amical, classé en tête de sa catégorie. Les buts rentrés furent marqués à la 20e minute par le centre-avant ; Lefebvre inscrivit le 2e et Cnrbanie le 3e.

Etat Civil. — **Publications** : Alphonse Moliez, journalier, de Roulers, et Marie Suffis, servante. — Charles Alexandre, marchand de bois, à Aire-sur-la-Lys et Solange Tillies, s. p., rue de l'Espérance, n. 116.

Décès : Emile Ducoulombier, 24 ans, 440, rue des Ogiers.

WASQUEHAL

La digue du canal de Roubaix va subir d'importantes transformations

Depuis longtemps, les services de la navigation avaient constaté que les eaux du canal de Roubaix, entre les écluses du « Molinel » et du « Plomeux » s'infiltraient et minaient même la digue de droite en partant vers Roubaix, à tel point que les eaux se répandaient dans le vieux quartier du « Fort Chabrol » et en bordure de ce bief, formant ainsi en divers points des marécages prévenant des inondations prochaines.

De plus, les eaux du canal qui s'infiltraient couramment à la base même de la digue, menaçaient aussi l'affaissement du chemin de halage et il était très urgent de remédier à cet état de choses.

C'est pourquoi les services de la Navigation viennent de prendre des mesures afin de faire effectuer d'importantes transformations à la digue endommagée.

Déjà, depuis hier matin, une équipe d'ouvriers spécialisés d'une maison de Paris est arrivée sur les lieux afin de commencer les travaux de réparations qui s'imposent, en élevant sur les mêmes bases de la digue actuelle, une digue nouvelle d'environ 3 mètres de hauteur en ciment armé, sur une longueur d'environ 300 mètres.

On nous assure que ces travaux seront menés activement afin de ne pas gêner la circulation fluviale.

UN ÉCOLIER EST BLESSÉ PAR UN VÉLOMOTEUR

L'autre soir, le jeune Robert Sadaune, âgé de 9 ans, demeurant chez sa mère, 10, rue Jean-Bart, passait dans la rue Jean-Bart, un peu au delà de la rue Kléber, lorsque, pour rejoindre le domicile maternel, il passa derrière un camion chargé de briques et fut assez violemment tamponné par un vélomoteur monté par M. Jean Dubus, traceur à l'usine Prouvost et Lefebvre, de Wasquehal, se dirigeant vers le pavé de Lille en tenant strictement la droite de la route.

La machine passa sur le corps de l'infortuné écolier qui, tout contusionné, se releva tout d'abord, semblant seulement étourdi par le choc.

Le cycliste se préparait déjà à continuer sa route, après avoir remis au bambin une pièce de dix francs afin qu'il aille se faire soigner, lorsqu'un témoin de l'accident, M. Robert Balézeaux, commerçant dans la rue Jean-Bart, s'aperçut que le petit Robert s'écroulait sur le sol, perdant connaissance.

Le jeune écolier fut aussitôt transporté chez M. le docteur Roussel, par le motocycliste et M. Balézeaux et reçut les soins que nécessitait son état. Le blessé, qui avait repris ses sens au bout d'une demi-heure, portait des contusions multiples sur tout le corps, ainsi qu'à la figure, aux jambes et aux mains.

Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

Prévenu seulement dans la journée de dimanche, M. Moneyron, brigadier de police, a ouvert l'enquête d'usage en vue d'établir les responsabilités de cet accident fâcheux.

UNE MANŒUVRE DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers communaux de Wasquehal a effectué, hier dimanche, sa première manœuvre-exercice de l'année, sous la direction de M. Jean Caby, lieutenant commandant la compagnie.

Une sortie fut faite dans le quartier Pharos, où elle exécuta diverses manœuvres avec l'auto-pompe et, après la vérification des bouches d'eau, réintégra le casernement de l'usine Hannart, où les pompiers procédèrent au nettoyage et à l'entretien du matériel.

La prochaine manœuvre a été fixée ensuite au dimanche 17 février, à 9 h.

L'ACTIVITÉ DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS EN 1934

Au cours de l'année 1934, le corps des sapeurs-pompiers communaux commandé par le lieutenant Jean Caby a été appelé à combattre 9 sinistres dont 3 sur le territoire de Flers. Le total des pertes subies par le feu pour ces incendies s'est élevé à la somme globale de 1.650.000 francs, toutes couvertes par des assurances.

Le corps des sapeurs-pompiers a en outre effectué, au cours de l'année, 14 manœuvres avec l'auto-pompe et le matériel.

Signalons enfin que les pompiers de Wasquehal ont participé au concours d'Armentières où ils ont obtenu un succès honorable.

L'Amicale des propriétaires du Sart. — Les adhérents de l'Amicale des propriétaires du Sart étaient réunis en assemblée générale dimanche, à 10 h. 30, dans la salle du café de la salle d'attente, rue Jean-Jaurès, à Flers-Breucq, sous la présidence de M. Jansoone, président du groupement, entouré de MM. Flipo, vice-président ; Marquant, trésorier ; Chapeville, secrétaire et autres membres de la commission.

Après l'adoption des rapports moraux et financiers exposés par le secrétaire et le trésorier, M. Jansoone rappela à l'assemblée, les raisons pour lesquelles avait été formée l'Amicale des propriétaires du Sart.

Le président rendit hommage au bon travail de la commission actuelle qui